NOM de l'école : CHEVANCE
12 rue de la Garenne
77 450 ISLES-LES-VILLENOY

Procès-verbal du Conseil d'école
Année scolaire 2022/2023

Tél : 01-60-04-75-86 Fax Courriel Ce.0770523a @ac-creteil.fr	☐ Maternelle ☐ Elémentaire X Primaire	☐ 1er trimestre ☐ 2ème trimestre X 3ème trimestre ☐ extraordinaire	**Date** Le 16/06/2023 De 18 H à 20H

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	●Mme ROSA Ana ● Mme COPPE Olivia ● Mme BES Lucille ● Mme BORDEAUX Emilie ●Mme MELET Bertille	● Mme DEVAUX Elodie ● ● ●
Membres du RASED	●Mme LANDREAT Marie-Pierre ●	● ●
IEN ou son représentant	●	●
DDEN	●	●
Parents élus	● Mme FAUCQUEUR ● Mme NACHAMPASSK ●Mme Di MANNO ●Mme HAUTIER	●Mme KATI ●Mme GAGNANT ●M. MOUSSAOUI ●M. PEIXOTO
Le maire ou son représentant	●	●
Conseiller municipal	●Mme PASDELOUP	● Mme FERREIRA
Autres membres invités	● ●	● ●
Absent(es) ● ●	**Absent(es) excusé(es)** ●Mme OSTAN (IEN) ●Mme DUMUR (participe au CE de sa future école	● ●

Président(e) de séance : Mme ROSA	Secrétaire de séance : Mme COPPE

1) **Mouvement de personnel :**

Le Mouvement du personnel a eu lieu au début du mois de juin, c'est à regret que je vous annonce le départ de Mme DUMUR, Mme DEVAUX et ainsi que de M AZIHARI, ¼ de décharge de Madame Rosa (directrice). Mme FRAPPIER Marion a été nommée sur l'école à titre définitif pour l'année prochaine.

2) **Elections des représentants de parents d'élèves 2023-2024 :**

Pour rappel, au 1er conseil d'école de l'année 2019/2020, l'ensemble de ses membres avait décidé que les élections de représentants de parents d'élèves n'auraient lieu que par correspondance. Nous devons élire les membres de la commission électorale qui seront les garants de la bonne tenue des élections l'année prochaine :

- la directrice : Mme ROSA
- Une enseignante : Mme COPPE
- 2 parents d'élèves élus : Mme FAUCQUEUR et Mme DI MANNO

3) Carte scolaire :

Pour la rentrée 2023/2024, prévision d'effectifs : 17 PS, 30 MS, 22 GS, 17 CP, 22 CE1, 19 CE2, 16 CM1 et 18 CM2 soit 161 élèves (69 en maternelle (-3 en maternelle) et 92 (-1 en élémentaire). Les départs des élèves de CM2 sont pratiquement compensés par les PS. Il y a moins de PS inscrits que les prévisions annoncées en avril (26). La rentrée se fera le lundi 04 septembre 2023 à 8h30 pour tous. La liste des répartitions par classe ne sera pas affichée la veille comme d'habitude à cause du respect du RGPD. J'afficherai les horaires de rentrée pour chaque niveau sur les baies vitrées de l'école en fonction des directives reçues fin aout-début septembre. Ces chiffres peuvent changer pendant l'été.

Pour information, selon les directives départementales, les classes contenant des élèves de GS, CP et CE1 ne doivent pas dépasser 24 élèves. Quelle solution si les effectifs continuent à augmenter ? La mairie a-t-elle réfléchi car le problème est soulevé depuis quelques années par l'équipe enseignante ? Pour information, il y a 15 maisons en construction pour la rentrée prochaine 2024 et un lotissement de 72 logements prévus pour 2025 !

Mairie : un agrandissement de l'école est prévu. La mairie a reçu une 1ère subvention de l'Etat. Des demandes de subventions ont été faites à la région et au département. La mairie est en attente d'une réponse.
Budget agrandissement école : 1 million 200 000 euros. Il y aura 3 classes devant le portail de l'école, des sanitaires et l'agrandissement de la cantine.

4) Budget mairie (classes et sorties) + Atsem + salle de motricité:

Quel est le budget pour les classes pour l'année prochaine : 6 000 euros pour les 7 classes + les dépenses de bureau (direction). Y a-t-il une rallonge prévue pour la 7ème classe ?

Réponse mairie : les enseignants peuvent faire une liste de besoins pour la 7ème classe qui sera soumise à la mairie.

Et celui pour les sorties : comme convenu, ce budget ne comprend pas le cout des déplacements à la piscine. Pour cette fin d'année civile, il ne reste plus rien. Pouvez-vous nous donner le montant du budget sortie pour l'année civile 2024 pour que l'on puisse envisager ou non des sorties ?

Réponse mairie : Le budget sortie est de 7 000 euros pour l'année civile 2024.

Julia Boitel, une des Atsem, nous a quittés vers d'autres aventures début juin. Nous aimerions savoir si la mairie envisage de recruter une autre Atsem ? Est-ce que les démarches ont déjà commencé ?

Réponse mairie : oui les démarches pour le recrutement d'une deuxième Atsem ont commencé.

Je ne suis pas censée ignorer que la loi n'oblige pas à avoir plusieurs Atsem dans une école maternelle. Mais, nous constatons au fil des années que le nombre de maternelle est très élevé, que les élèves de maternelle sont de moins en moins propres, autonomes, qu'ils n'ont peu ou pas de règles et qu'une Atsem pour trois classes de maternelle serait compliqué à gérer.

J'ai appris qu'il y avait une restructuration des locaux prévue côté crèche et que nous n'aurions plus de salle de motricité. Je déplore le manque de communication et de concertation entre la mairie et l'école même si je suis consciente des conditions difficiles de travail pour le centre de loisirs.
Je rappelle que la motricité fait partie des programmes de maternelle et je voudrais savoir quelle solution sera proposée par la mairie pour que les élèves de maternelle puissent faire de la motricité dans de bonnes conditions et en toute sécurité ?

Réponse mairie : il a été demandé aux enseignants de faire un point sur le matériel appartenant à l'école en salle de motricité pour que la Mairie puisse trouver une solution pour ranger ce matériel dans la salle polyvalente dans un endroit fermé à clé. Cette salle étant louée, il ne faut pas que le matériel puisse être utilisé par d'autres personnes que les enseignants.

5) **RASED** :

Mme LANDREAT Maître E du Rased prend en charge les élèves en difficulté scolaire. Ce sont des groupes de 6 élèves maximum.
Cette année, elle intervient sur l'école deux demies-journées par semaine en lecture (3 CP, 2 CE1), en maths (1 CE1 et 1 CE2) et un dernier groupe de maternelle en langage, numération, graphisme (1 GS + 3 MS).

Mme Landréat explique que l'année prochaine, il y aura moins de maître E et qu'elle sera seule sur la circonscription et que c'est Mme l'Inspectrice qui pilote le Rased et détermine les écoles et secteur où le Rased intervient. Elle ne sait donc pas si elle pourra intervenir dans l'école l'année prochaine.

6) **Liste de fournitures** :

Il nous a été demandé de présenter en conseil d'école la liste des fournitures que nous allons demander aux différentes familles. Les listes ont été présentées en conseil d'école et validées.

7) **Stage de réussite**

Un stage sera proposé aux élèves du CM1, CM2 fin août (du 28 au 31 août 2023). Il n'a pas de caractère obligatoire, il s'agit de combler les lacunes. Le stage devrait se dérouler au collège.

8) **Travaux**

La liste de travaux demandés est la suivante :

- Des travaux ou déménagement de tables, changement de tableaux seront demandés pour préparer la rentrée des classes pour que cela puisse être fait en juillet.
- Certains travaux demandés en mars n'ont pas encore été faits :
  - Panneau d'affichage pour l'école et les représentants de parents d'élèves à mettre près de la boîte aux lettres de l'école
  - Revoir les plans de l'école pour lesquels je vous ai signalé des erreurs

- Trous dans la cour au niveau du goudron
- Serrure portail de la cour

Classe de Mme BES :

- Un tableau la vis bouge, le 2ème le tableau bouge
- Il y a un faux contact dans un des interrupteurs
- La porte d'une armoire est cassée et ne peut être réparée. Serait-il possible de changer l'armoire ?

Chez Mme MELET : un néon à changer

Cour maternelle :

- Trous dans le bitume
- Arbres à tailler

Cour élémentaire :

- Trous dans le bitume
- Porte des toilettes élémentaires filles ne s'ouvre plus de l'extérieur avec la clé + la porte des toilettes garçons

Dans les classes de Mme COPPE et de Mme BES serait-il possible de changer les tableaux et de mettre des tableaux Velleda (allergies à la craie)

- Mettre des rideaux aux Velux
- Vérifier les climatisations à l'étage pour pouvoir les utiliser en toute sécurité et installer la climatisation au rez-de- chaussée dans les classes de maternelle

9) Coopérative scolaire :

Les enseignantes remercient les parents d'élèves pour leur générosité.

Solde au précédent conseil : 3 141,25 euros.

Entrées : 2 370 euros soit :

- dons au financement projet : 1 200 euros
  - Les Carrières d'Iles-lès-Villenoy : 1 000 euros
  - Mme SOUFFLET : 100 euros
  - M. et Mme COMBASSON : 100 euros
- Participation des parents au projet cirque : 1 170 euros

Dépenses : 3 043,99 euros

- Règlement Cirque Rubis : 2732 euros
- Remboursement des achats de classes : 230,59 euros
- Cantine collège CM2 : 76 euros
- Cotisation BRED : 4,40 euros

Solde au 17/06/2023 : 2 517,26 euros.

Il sera proposé à un représentant de parents d'élèves de participer à la vérification des comptes en septembre.

En avril, toute l'école a participé à un magnifique projet cirque. Nous pouvons dire qu'aussi bien les élèves, que les parents, les membres de la mairie, les membres de l'Inspection du Val d'Europe, les différents invités et l'équipe enseignante ont vécu des moments inoubliables auprès des professionnels du cirque Rubis. Nous remercions encore la mairie pour son aide financière et technique, Mme l'inspectrice et les entreprises qui ont faits des dons.
Pour information, la coopérative scolaire a pu aider les familles ayant plusieurs enfants en leur remboursant une partie de la participation demandée ou en aidant les familles en difficulté financière.

Le cycle de rugby dont les classes de CE2/CM1 de Mme MELET et de CM1/CM2 de Mme COPPE ont bénéficié, a été clôturé par un tournoi le 16 mai. Les élèves ont remporté la coupe du fair play.

La rencontre sportive prévue le 16 juin a bien eu lieu ce matin. Ce fut une belle matinée de défis sportifs. La bonne humeur et la convivialité étaient de mise. Un grand merci à tous les parents qui sont venus aider au bon déroulement de cet évènement.

Mardi 20 juin 2023 aura lieu la randonnée vélo pour les CE2/CM1/CM2 si le temps le permet. Merci également aux parents accompagnateurs qui ont permis que cette sortie puisse se faire.

Jeudi 22 juin 2023 aura lieu un modeste spectacle de chorale pour les classes de CE1/CE2 de Mme BES, de CE2/CM1 de Mme MELET, de CM1/CM2 de Mme COPPE et de CP de Mme ROSA.

10) Questions des parents :

a) Au vu du nombre de familles mécontentes du nouveau prestataire de la restauration scolaire (prix et qualité des repas) est-il prévu un changement de prestataire ?

Le prix est le même que celui du prestataire précédent. Le prix de la cantine a augmenté à cause du cout de la vie. La mairie dit ne pas avoir ce retour négatif et n'a pas prévu de changer de prestataire. Il n'y a eu que deux messages de parents mécontents. La mairie propose de faire un point avec la directrice du centre de loisirs par rapport à la semaine test et elle propose aux représentants de parents d'élèves élus de gouter le repas de la cantine. Il n'y aura pas de sondage.

b) En maternelle, lors des récréations est-il possible de mettre à disposition des enfants des jeux (ballons..) ? Même de façon cyclique ?

Les maîtresses de maternelle répondent qu'il y a trop d'enfants dans la cour, que celle-ci est trop petite et qu'elles n'ont pas de matériel.